



Credirec aider moi svp je suis perdu

Par **amazone33**, le **09/12/2010 à 19:24**

Bonjour,rnrnrnrVoila mon probleme, en 2003 j'ai fais un pret chez cofidis de 2000 euros. j'ai eu des soucis pour rembourser mes écheances.plus appartement plus de travaille et le 22/03/2010 credirec ma téléphone et ma dit que je devait 3944 euros plus les interet de retard comprie me disant qu'il detiennemt mon dossier de chez cofidis.apres ca harcelement telephonique me proposan un arrangement je leur et dit que j'etais en formation que j'avai peut de ressource il n'on rien voulu savoir il mon fait une proposition a amiable en envoient 10 cheques de 150 euros choses que j'ai fait 6 cheque sont passer au total 900 euros aujourd'hui la banque ma rejeter les 150 euros cheque car je suis depuis peut au rsa je ne c'est plus quoid faire merci de votre aide

Par **Marion2**, le **09/12/2010 à 20:11**

Vous avez fait ce qu'il ne fallait surtout pas faire : envoyer des chèques !!!rnrnrVotre dette était prescrite. Vous ne deviez plus rien !rnrMaintenant, la dette est exigible !

Par **amazone33**, le **09/12/2010 à 20:49**

je ne savai pas il mon dit qu'il fallait que je regle sa il m'appelle tout les jours je ne dormais plus de plus de 2000 euros c'est passer a 3944 euros il m'on dit que c'etait les interet de retard

Par **Marion2**, le **09/12/2010** à **20:57**

Ce sont des sociétés de recouvrement qui harcèlent, essaient d'intimider les personnes. Ils écrivent, ils téléphonent....rnrnDans un cas comme ça, il faut faire un courrier recommandé AR et demander copie du titre exécutoire.rnSans titre exécutoire, ils ne peuvent rien faire.rnrnLà, vous ne pouvez plus rien faire, en donnant des chèques, vous avez reconnu votre dette, il vous faut donc maintenant rembourser.

Par **amazone33**, le **09/12/2010** à **21:06**

je n'aurai pas du il mon tellement harceler il mon fait peur tout les jour des appelle donc si j'ai bien comprie je ne peut plus rien faire et je doit rembourser les 3944 euros ?

Par **mimi493**, le **10/12/2010** à **01:39**

Peut-être un dossier de surendettement, voyez avec l'assistante sociale.